

Bachelor en Formation Pédagogique



Education
& Social Work

Brochure d'admission

2026



Table des matières

- Chapitre 1 Calendrier de l’admission 2026.....3
- Chapitre 2 Procédure d'inscription.....4
- Chapitre 3 Questionnaires à compléter en ligne.....6
- Chapitre 4 Examen-concours d'admission.....7
- Chapitre 5 Motivations pour le choix d'une carrière dans l'enseignement.....8
- Chapitre 6 FAQ9

1. Calendrier de l'admission 2026

01 Février 2026 au 20 Mai 2026	Ouverture des inscriptions en ligne sur https://bfp.uni.lu/admission www.uni.lu Page web Study programmes Bachelor en Formation Pédagogique, rubrique Admission
27 Mai 2026	Dernier délai pour envoyer le scan signé de la demande d'admission ainsi que les documents à joindre par email à admission.bfp@uni.lu . Documents à joindre : une copie de votre diplôme de Bachelor (180 ECTS) ; le cas échéant l'homologation de votre diplôme de Bachelor ; • une copie de votre transcript of records ; • une copie de votre diplôme de fin d'études secondaires ; une copie de votre certificat de notes de fin d'études secondaires ; • le cas échéant, une copie de l'homologation de votre diplôme de fin d'études secondaires. En outre, les candidat.e.s possédant une expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement fondamental doivent joindre des pièces justificatives, voir chapitre procédure d'inscription.
01 Février 2026 au 27 Mai 2026	Après avoir soumis votre demande d'admission, compléter en ligne : • le questionnaire de fond sur vos caractéristiques personnelles et votre contexte de vie (7^e partie de l'examen-concours) ; • le questionnaire sur la motivation à devenir enseignant.e. https://bfp.assessment.lu/admission
14 Mars 2026 Samedi	Journée Portes Ouvertes Présentation de la formation et stand d'information
Début Juin 2026	Suite à la décision du jury d'admission, envoi de l'invitation à l'examen-concours d'admission aux candidat.e.s éligibles sur dossier complet d'inscription par courrier électronique
7 Juillet 2026	Examen-concours d'admission en présentiel
Fin Juillet 2026	Envoi des résultats aux candidat.e.s admis.e.s à la formation par courrier électronique
Août 2026	Dernier délai pour l'inscription des candidat.e.s admis.e.s, la date précise sera communiquée dans la lettre des résultats

2. Procédure d'inscription

Chère candidate, Cher candidat,

Nous sommes contents de l'intérêt que vous portez au programme d'études.

Le Bachelor en Formation Pédagogique s'adresse aux détenteurs.trices d'un bachelor (180 ECTS) dans l'un des deux domaines : domaine pédagogique, social ou psychologique ; domaines enseignés à l'école fondamentale dans le but d'obtenir une qualification supplémentaire qui les prépare à l'enseignement i.e. compléter leur qualification antérieure par des compétences pédagogiques et professionnelles requises pour l'enseignement fondamental (Cycles 2-4) dans les écoles publiques luxembourgeoises.

Pour être éligible au programme d'études du Bachelor en Formation Pédagogique

Les candidat.e.s doivent être détenteurs.trices d'un bachelor (180 ECTS) dans l'un des domaines suivants :

- a) domaine pédagogique, social ou psychologique ;**
- b) domaines enseignés à l'école fondamentale**

ainsi que

- Réussir et être placé en rang utile à l'examen-concours d'admission organisé une fois par année au début du mois de juillet.
- Compléter un questionnaire en ligne sur leur motivation à devenir enseignant.e.
- Compléter en ligne des tests non-cognitifs (7^e partie de l'examen-concours ; le questionnaire de fond sur leurs caractéristiques personnelles et leur contexte de vie).

Nous vous demandons :

1. **de compléter le formulaire de demande d'admission** selon les modalités et les consignes reprises dans ce formulaire (<https://bfp.uni.lu/admission>) ;
2. **de nous faire ensuite parvenir le dossier COMPLET d'inscription** à l'examen-concours d'admission du Bachelor en Formation Pédagogique **pour le 27.05.2026 au plus tard** par email à admission.bfp@uni.lu.

- Votre demande d'admission dûment complétée, imprimée, signée, puis scannée ;

- **Documents à joindre à votre dossier d'inscription**

une copie du diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un bachelor en lien avec un des objectifs de l'enseignement fondamental définis dans le chapitre 1er, section 3, de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ou de son équivalent, inscrit au registre des titres de formation, section de l'enseignement supérieur, prévu par la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (Conformément à la décision du 18 mai 2015 du Comité de Ministres Benelux relative à la reconnaissance mutuelle automatique générique de niveau des diplômes de l'enseignement supérieur, l'inscription d'un diplôme de l'enseignement supérieur délivré dans un État membre du Benelux se fera d'office dans le registre des titres d'enseignement supérieur;

- une copie de votre transcript of records ;
- une copie de votre diplôme de fin d'études secondaires ;
- une copie de votre certificat de notes de fin d'études secondaires ;
- Le cas échéant l'homologation de votre diplôme de fin d'études secondaires (se référer à la deuxième page de votre formulaire de demande d'admission).

3. **de remplir les questionnaires en ligne** <https://bfp.assessment.lu/admission> tel

que stipulé au chapitre 3 ci-après.

Les candidat.e.s qui sont déjà titulaires d'un Master sont néanmoins prié.e.s de soumettre la copie de leur diplôme de Bachelor avec l'homologation respective du Ministère luxembourgeois.

En outre, les candidat.e.s possédant une **expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement fondamental** doivent joindre des pièces justificatives, à savoir :

- preuves attestant de l'expérience professionnelle (contrats, avenants) ;
- contrat de louage de services de chargé de cours à durée indéterminée de la réserve de suppléants de l'enseignement fondamental (CDI) ;
- certificat de formation de chargé de cours (si existant).

Lëtzebuergesch Test :

Fir een Temps de Terrain am Kader vum Bachelor en Formation Pédagogique erfollegräich ofschléissen ze kennen, si Lëtzebuergesch Sproochkenntnisser obligatoresch.

Dowéinst gëtt bei verschiddene Kandidat*innen ee Lëtzebuergeschen Sproochentest virgeschloen. Déi selektionéiert Kandidat*innen ginn puer Deeg virum Opnamexamen fir ee Webex-Meeting kontaktéiert. Während dem Gespréich ginn hir mëndlech Kompetenzen am Lëtzebuergeschen getest.

D'Schrëftlech Kompetenz – épreuve de compréhension écrite - gëtt am Opnamexamen getest.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

ATTENTION

Veuillez noter que les demandes incomplètes ou introduites hors délai ne seront pas prises en considération.

Chaque candidat.e sera **personnellement** tenu informé.e du suivi de son dossier par courrier électronique.

Veuillez consulter votre boîte de réception et éventuellement votre dossier spam.

Veuillez ne pas envoyer de documents protégés par mot de passe.

3. Questionnaires à compléter en ligne

(1) **7^e partie de l'examen : un questionnaire de fond** sur vos caractéristiques personnelles et votre contexte de vie doit être complété **en ligne entre le 01.02.2026 et le 27.05.2026**.

Pour accéder à ce questionnaire, veuillez entrer cette adresse url dans votre navigateur internet : <https://bfp.assessment.lu/admission> et saisir vos identifiants qui sont renseignés sur la deuxième page de votre formulaire de demande d'admission.

Ce questionnaire obligatoire n'entre pas en ligne de compte pour l'admission, mais sert à évaluer la validité et la **fiabilité** de l'examen.

(2) **Un questionnaire de motivation à devenir enseignant.e** (voir chapitre 5 pour plus de détails) doit être complété **en ligne entre le 01.02.2026 et le 27.05.2026**.

Pour accéder à ce questionnaire, veuillez entrer cette adresse url dans votre navigateur internet : <https://bfp.assessment.lu/admission> et saisir vos identifiants qui sont renseignés sur la deuxième page de votre formulaire de demande d'admission.

Votre login et votre mot de passe pour compléter les 2 questionnaires se trouvent sur la page 2 de votre formulaire de demande d'admission.

4. Examen-concours d'admission

La sélection se fait suivant la procédure d'admission reprise ci-dessous.

Qui?

Tous les candidat.e.s doivent être détenteur.trice d'un bachelor (180 ECTS) dans l'un des deux domaines : domaine pédagogique, social ou psychologique ; domaines enseignés à l'école fondamentale délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État et d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou d'un diplôme étranger, reconnu équivalent par le Ministère de l'Éducation Nationale luxembourgeois.

Quand?

7 juillet 2026

Quoi?

En complément au dossier d'admission, les candidat.e.s devront se soumettre à des épreuves écrites comprenant un questionnaire à choix multiples. Cet examen d'entrée aura lieu le **7 juillet 2026**. L'examen-concours d'admission est nécessaire afin de maintenir la qualité du programme BFP et de garantir que les diplômés du programme disposent des connaissances et des ressources requises pour enseigner à l'école fondamentale.

L'examen se compose de **7 parties** :

- **Partie 1** : connaissances mathématiques : l'objectif de cette partie est d'évaluer si le/la candidat.e dispose du niveau en mathématiques requis pour enseigner à l'école fondamentale. Chaque partie est rédigée en français et en allemand. Le/la candidat.e pourra répondre dans la langue de son choix.
- **Partie 2** : connaissances scientifiques : l'objectif de cette partie est d'évaluer si le/la candidat.e dispose du niveau en sciences requis pour enseigner à l'école fondamentale. Chaque partie est rédigée en français et en allemand. Le/la candidat.e pourra répondre dans la langue de son choix.
- **Parties 3, 4, 5 et 6** : épreuve de compréhension écrite : cette partie consiste en plusieurs textes rédigés en français, allemand, luxembourgeois et anglais. Pour chaque texte, le/la candidat.e devra répondre à environ 5 questions servant à évaluer ses capacités de lecture et de compréhension. L'épreuve de français et l'épreuve d'allemand comporteront également des éléments relatifs à la maîtrise formelle de la langue.

Une **7ième partie intitulée questionnaire de fond** recueille des informations générales sur le/la candidat.e et ses expériences. Cette partie n'entre pas en ligne de compte pour l'admission, mais sert à évaluer la validité et la fiabilité de l'examen.

Cette partie obligatoire doit être complétée en ligne **entre le 01.02.2026 et le 27.05.2026**.

5. Motivations pour le choix d'une carrière dans l'enseignement

Questionnaire en ligne disponible à l'adresse :

<https://bfp.assessment.lu/admission>

(prière de ne pas remplir le formulaire sur un téléphone portable). Nous aimerions vous interroger sur les raisons qui ont motivé votre choix à devenir un.e enseignant.e ainsi que sur l'enseignement en général. Veuillez indiquer comment vous vous positionnez par rapport à chacune des affirmations présentées dans le questionnaire.

Il existe différentes sources de motivation possibles pour devenir un.e enseignant.e et plusieurs façons possibles d'envisager l'enseignement. En fonction du contexte, de vos expériences, de votre personnalité, ... il existe en effet différentes façons de penser et de vivre ces éléments. Ce questionnaire vise précisément à recueillir la diversité de ces jugements. Pour cette raison, il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses. Il ne s'agit donc pas de peser longuement le pour et le contre, mais de les parcourir rapidement et de noter votre réaction spontanée à chacune des propositions qui vous sont soumises.

Vous devez remplir le questionnaire en utilisant **les données de connexion que vous avez reçues lors de votre enregistrement (deuxième page de votre formulaire de demande d'admission) et le compléter à partir du 01.02.2026 et le soumettre pour le 27.05.2026 au plus tard!**

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **«soumettre le questionnaire»** quand vous l'aurez terminé! Il vous est possible de compléter le questionnaire en plusieurs fois. Dans ce cas, tant que vous ne l'avez pas soumis, vous pouvez vous y connecter autant de fois que nécessaire pour finaliser le questionnaire. Après avoir cliqué sur le bouton **«soumettre le questionnaire»**, aucun changement ne pourra plus être fait.

6. FAQ

Bachelor en Formation Pédagogique

Deutsche Version

1. Kann ich mich für den Bachelor en Formation Pédagogique bewerben, auch wenn ich zum jetzigen Zeitpunkt noch keinen Bachelorabschluss habe, bzw. noch nicht abgeschlossen habe?

Ja, es ist möglich sich für den Bachelor en Formation Pédagogique auch ohne abgeschlossenen Bachelor zu bewerben, vorausgesetzt man befindet sich im letzten Semester seines Studienganges und kann bis zum Anfang des akademischen Jahres, für welches man sich bewirbt, eine Studienbescheinigung vorweisen, welche zertifiziert, dass man seinen Bachelor mit 180 ECTS erfolgreich abgeschlossen hat.

2. Wo kann ich den Antrag zur akademischen Anerkennung beantragen?

Abitur- sowie Bachelorabschlüsse müssen im zuständigen Ministerium eingetragen werden. Sollte man einen Abschluss in den Benelux Ländern Luxemburg, Belgien, Niederlande absolviert haben, ist eine Anfrage für die akademische Anerkennung nicht erforderlich. Sollte man in einem anderen Land seine Abschlüsse absolviert haben, muss man unter folgendem Link die akademische Anerkennung beantragen:
<https://luxembourg.public.lu/de/arbeit-und-studium/in-luxemburg-studieren/anerkennung-von-diplomen.html>

3. Kann ich mich mit einem Bachelorabschluss XYZ für den Bachelor en Formation Pédagogique bewerben?

Jede Kandidatur für den Bachelor en Formation Pédagogique wird durch einen Zulassungsausschuss geprüft. Dieser entscheidet welche*r Kandidat*innen berechtigt sind zur Aufnahmeprüfung zugelassen zu werden.

Folgende Bereiche gehören zu den Anforderungen: Pädagogik, Sozialwissenschaften, Psychologie sowie ein Abschluss in einem Unterrichtsfach der Ecole fondamentale.

Dies bedeutet nicht, dass Kandidat*innen mit anderen Bachelorabschlüssen sich nicht bewerben können. Bitte wenden Sie sich an admission.bfp@uni.lu für weitere Informationen.

4. Wird der Bachelor en Formation Pédagogique auch berufsbegleitend angeboten?

Der Bachelor en Formation Pédagogique ist eine Vollzeit Ausbildung und wird nicht berufsbegleitend angeboten. Ein vierwöchiges (4) Praktikum *Temps de Terrain* in den Luxemburger Schulen ist jedes Semester Teil der Ausbildung.

5. Muss man alle Sprachen fließend schreiben und sprechen können um sich für den Bachelor en Formation Pédagogique bewerben zu können?

Eine weitere Voraussetzung sich für den Bachelor en Formation Pédagogique bewerben zu können ist, dass man die drei (3) offiziellen Sprachen Luxemburgs, sowie Englisch beherrscht: C1 in Luxemburgisch, Deutsch und Französisch; B2 in Englisch.

Jede Sprache wird in der Aufnahmeprüfung getestet. C1 und B2 nach dem Gemeinsamen europäischen Referenzrahmen für Sprachen (GER).

6. Ist der Bachelor en Formation Pédagogique das neue „Quereinsteiger“ Programm?

Der Bachelor en Formation Pédagogique ersetzt das Quereinsteiger Programm des Erziehungsministeriums. Zu beachten ist, dass der Bachelor en Formation Pédagogique in einem (1) Jahr in Vollzeit als Student*in absolviert wird.

Version Française

1. Est-il possible de postuler pour le Bachelor en Formation Pédagogique même si on n'a pas encore de Bachelor/Licence, ou si on n'a pas encore terminé ses études universitaires?

Oui, il est possible de postuler au Bachelor en Formation Pédagogique sans être titulaire d'un Bachelor/Licence, à condition d'être inscrit au dernier semestre de ses études universitaires et de pouvoir présenter, avant le début de l'année académique pour laquelle on postule, un certificat de réussite attestant qu'on est détenteur d'un Bachelor/Licence de 180 ECTS.

2. Où peut-on faire la demande de reconnaissance académique?

Les diplômes de baccalauréat et de Bachelor/Licence doivent être enregistrés auprès du ministère compétent.

Si on a obtenu son diplôme dans les pays Benelux Luxembourg, Belgique, Pays Bas, il n'est pas nécessaire de faire une demande de reconnaissance académique.

Si on a obtenu son diplôme dans un autre pays, il faut faire une demande de reconnaissance académique en cliquant sur le lien suivant :

<https://luxembourg.public.lu/de/arbeit-und-studium/in-luxemburg-studieren/anerkennung-von-diplomen.html>

3. Peut-on postuler pour le Bachelor en Formation Pédagogique avec un Bachelor/Licence de XYZ ?

Chaque candidature au Bachelor en Formation Pédagogique est examinée par un jury d'admission. Celui-ci décide quels candidat.e.s seront éligibles pour une invitation à l'examen d'admission.

Les domaines suivants font partie des critères d'admission : pédagogique, social ou psychologique ; domaines enseignés à l'école fondamentale.

Cela ne signifie pas que les candidat.e.s titulaires d'autres domaines de Bachelor/Licence ne peuvent pas postuler. Veuillez contacter admission.bfp@uni.lu pour plus d'informations.

4. Est-ce que le Bachelor en Formation Pédagogique est aussi offert en cours d'emploi?

Le Bachelor en Formation Pédagogique est un programme d'études à temps plein et ne peut pas être offert en cours d'emploi. Chaque semestre, un stage *Temps de Terrain* de quatre (4) semaines dans les écoles du pays fait partie intégrante de la formation.

5. Est-il nécessaire d'avoir des compétences linguistiques élevées pour postuler au Bachelor en Formation Pédagogique?

Il est à noter que des compétences linguistiques élevées dans les trois (3) langues officielles du Luxembourg ainsi qu'en anglais sont obligatoires pour postuler au Bachelor en Formation Pédagogique.

Niveau C1 en luxembourgeois, allemand et français, niveau B2 en anglais : voir le Cadre européen commun de référence pour les langues (CER).

Les connaissances langagières seront testées pendant l'examen d'admission.

6. Le Bachelor en Formation Pédagogique est-il le nouveau « Quereinsteiger » programme ?

Le Bachelor en Formation Pédagogique remplace le « Quereinsteiger » programme offert par le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Il est à noter que les deux programmes sont différents puisque les candidat.e.s obtiendront leur diplôme en une année d'études en tant qu'étudiant.e inscrit.e.s à temps plein.

English Version

1. Is it possible to apply for the Bachelor en Formation Pédagogique, even if one does not hold a Bachelor degree yet?

Yes, candidates are able to apply for the Bachelor en Formation Pédagogique programme even if they have not completed their university studies yet. This, however, only applies if the candidate is in their last semester of their university studies and will be able to present a certificate of achievement certifying that they have completed their Bachelor studies with 180 ECTS before the start of the academic year they applied for.

2. Where can I find the procedure for the academic recognition?

Secondary as well as university degrees must be registered at the competent ministry. If the candidate has received their diplomas in the Benelux countries Luxembourg, Belgium, The Netherlands, a recognition of their degrees is not necessary. Any degree issued by a country other than stated above, must be recognized by the Luxembourgish ministry.

The procedure can be found on the following webpage:

<https://luxembourg.public.lu/de/arbeit-und-studium/in-luxemburg-studieren/anerkennung-von-diplomen.html>

3. Can I apply for the Bachelor en Formation Pédagogique with a Bachelor in XYZ?

Each application for the Bachelor en Formation Pédagogique will be checked by an admission jury. They will ultimately decide which candidate is eligible for being invited for the admission exam.

The following domains belong to the admission criteria: Pedagogy, social sciences, psychology and a domain in a school subject Ecole Fondamentale.

Candidates holding a degree in a different field can also apply for the study programme.

Should you need further assistance, please contact admission.bfp@uni.lu.

4. Is the Bachelor en Formation Pédagogique also offered on a part-time basis?

The Bachelor en Formation Pédagogique is a Full Time Programme and currently not offered as a part-time. Students must do a mandatory four (4) weeks internship *Temps de Terrain* each semester in which they will be teaching classes in primary schools of Luxembourg.

5. Are high linguistic skills necessary to apply for the Bachelor en Formation Pédagogique?

Please note that high linguistic skills of the three (3) official languages of Luxembourg as well as English are compulsory in order to apply for the Bachelor en Formation Pédagogique.

These are as follows: Level C1 in Luxembourgish, German, and French as well as Level B2 in English: See Common European Framework of Reference for Languages (CER).

Each language will be tested in the admission exam.

6. Is the Bachelor en Formation Pédagogique the new “Quereinsteiger” Programme?

The Bachelor en Formation Pédagogique replaces the former “Quereinsteiger” programme offered by the ministry of Education, Children, and Youth. Worth noting, however, is that both programmes are different since candidates will receive their diploma as a student in 1 year Full Time.

Les dispositions d'admission se basent sur les textes officiels suivants :

Loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg

Titre IV - Organisation de l'enseignement et de la recherche

Chapitre Ier – Enseignement

Section II – Accès et admission

Art. 32. Accès aux études

(1) L'accès aux études menant au grade de bachelor est ouvert aux détenteurs :

1° d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou

secondaires techniques, ou d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires classiques ou secondaires générales ;

2° du diplôme d'accès aux études supérieures luxembourgeois ;

3° de diplômes ou certificats étrangers reconnus équivalents par le ministre ayant l'Education nationale dans ses attributions.

Règlement des études de l'Université du Luxembourg (24 septembre 2024)

Chapitre 1. Admission aux études Art. 1^{er}

Demande d'admission

(1) Toute personne peut soumettre, pour son propre compte, une demande d'admission à un ou plusieurs programmes d'études de l'Université du Luxembourg (ci-après désignée par « Université ») visés à l'article 31, paragraphes 1^{er} et 2, à l'article 35, paragraphe 1^{er}, et à l'article 37, paragraphe 1^{er}, de la Loi. Les demandes d'admission sont soumises pour le prochain semestre universitaire pour lequel le programme concerné accepte de nouveaux étudiants. Le nombre maximum de programmes d'études et de filières pour lesquels des demandes d'admission simultanées peuvent ainsi être soumises est de trois (3). Les directeurs de programme concernés sont informés des demandes d'admission multiples.

[illegible]